



## AVIS DE COURSE

# QUALIFICATION SKIBEC ACROBATIQUE POUR LE CIRCUIT PROVINCIAL DE SKI ACRO QUÉBEC

LES 21, 22 et 23 JANVIER 2022  
CENTRE DE SKI LE RELAIS LAC-BEAUPORT





Chères skieuses, chers skieurs,

C'est avec plaisir que le comité organisateur du Club de ski acrobatique Le Relais □ Lac-Beauport invite votre équipe à participer à la compétition de qualification régionale pour le circuit provincial de bosses de ski acrobatique le **vendredi, samedi et dimanche 21, 22 et 23 janvier 2022**.

**Lieu** : Centre de ski Le Relais - Lac-Beauport  
1084, boulevard du Lac  
Lac-Beauport, Québec  
GoA 2Co

Site web: [www.clubskiacrobatiquelerelais.com](http://www.clubskiacrobatiquelerelais.com)

Courriel : [denis.laroche845@gmail.com](mailto:denis.laroche845@gmail.com)

### INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1. Le programme de compétitions inclura une seule discipline du ski acrobatique, les bosses. Il comprendra deux épreuves de **bosses en simple** qui se dérouleront dans la piste **8c – Le Petit Vallon**.
2. Ces épreuves de bosses serviront de sélection pour la discipline bosses et compteront pour 100% du processus de qualification des athlètes des clubs de Skibec devant évoluer sur le circuit provincial. Sur les quatre descentes effectuées par le compétiteur lors de la fin de semaine, le total des deux meilleures sera retenu et utilisé pour déterminer l'ordre de sélection. Les spécifications pour les qualifications qui sont émises par Skibec et Ski acro Québec s'appliquent.
3. Les compétitions se dérouleront en vertu des règlements généraux en vigueur de Skibec et de la Fédération Internationale de Ski (FIS). Une qualification émise selon les procédures de Freestyle Canada est requise pour l'exécution de **sauts inversés** en compétition.
4. Chaque épreuve de **bosses** consistera en deux descentes de ski dans les bosses et l'exécution de deux sauts.

Les athlètes peuvent exécuter 2 sauts de même catégorie (ex : Twist, Spread). Sauf que l'exécution du même saut (ex : Twist, Twist) **n'est pas permis**, alors seul le meilleur des deux sauts sera comptabilisé.

5. Les **catégories d'âge** pouvant prendre part aux **épreuves de bosses en simple** :

- U14 = douze (12) ans et treize (13) au 1er janvier de l'année de compétition en cours.
- U16 = de quatorze (14) à quinze (15) ans au 1er janvier de l'année de compétition en cours.
- U18+ = seize (16) ans ou plus au 1er janvier de l'année de compétition en cours.

### SÉLECTION POUR LE CIRCUIT PROVINCIAL

Chaque année, SAQ détermine les athlètes présélectionnés.

Par la suite, SAQ attribue un nombre de places à pourvoir pour les athlètes de la région de Québec.

La qualification des athlètes de la région non-présélectionnés sur le circuit provincial se fera de la manière suivante :

- 1) La fin de semaine de la qualification provinciale comprendra un entraînement le vendredi, une compétition en simple le samedi et une compétition en simple le dimanche. C'est le total des deux meilleures des quatre descentes du compétiteur lors de la fin de semaine (ex: somme des 2 descentes du samedi ou somme d'une descente du samedi et d'une descente du dimanche ou somme des 2 descentes du dimanche) qui sera utilisé pour déterminer l'ordre de sélection.

Il est recommandé d'utiliser le même temps de référence lors des deux journées de compétition et d'aviser les juges du format de la sélection pour assurer le plus d'homogénéité possible dans les résultats.

- 2) Skibec se donne le droit, mais non l'obligation, d'utiliser quatre des places au prorata du rapport gars / filles pour qualifier d'office certains athlètes qui ont participé au circuit Provincial de l'année précédente et qui ne seraient pas Pré-sélectionnés mais qui seraient les suivants dans la liste du SDP (Sélection Développement Provincial). Ces places devront être attribuées par les entraîneurs membres du c.a. de Skibec au moins une semaine avant l'événement. (Ceci dans le but de favoriser une certaine continuité dans les athlètes provinciaux).

Se référer à la liste émise par SAQ pour les présélections en début de saison pour l'une et à la liste de Skibec issue suite à l'évènement qualificatif.

### ***Athlètes admissibles :***

-Tous les athlètes U14 et plus de la région sont invités à la Sélection provinciale Skibec.

Si le quota de 80 athlètes n'est pas atteint :

-Pour la saison 2021-2022, l'offre des places restantes sera effectuée en respectant le ratio garçon/fille décrété par SAQ, parmi les athlètes ayant manifesté leur intérêt.

Exceptionnellement cette année, les U-12 ne pourront participer à la compétition.



### ***Précisions relatives aux catégories***

Les résultats de toute compétition avec catégories seront reportés sous une seule liste de résultats, toutes catégories confondues (1 liste par sexe).

### ***Ratio garçon/fille***

Les quotas sont calculés en fonction du ratio garçon/fille décrétés par SAQ.

### ***Sélection des athlètes***

Les athlètes qualifiés le seront selon le nombre de places disponibles par région moins une (n-1) et suivant les quotas et directives de SAQ (cf. règlements et procédures de SAQ).

### ***Mesure d'exception***

La dernière place sera décidée par le consortium des entraîneurs. Ce choix discrétionnaire sera limité à une place pour toute la région Skibec . Ainsi la dernière place disponible pour une saison donnée ne sera pas attribuée d'office selon la liste mais décidée par le consortium des entraîneurs.

## **INSCRIPTIONS :**

1. Chaque club devra nous faire parvenir la liste des athlètes (voir fichier Word annexé au courriel original) dûment remplie **au plus tard le 16 janvier 2022 avant 16:00** par courriel à l'adresse suivante :

**[chantale.lapointe@ccapcable.com](mailto:chantale.lapointe@ccapcable.com)**

2. Les frais d'inscription fixes de 55\$ par athlète pour une épreuve (entraînement et compétition) ou de **110\$ pour les deux épreuves** devront être payés en un seul versement par les clubs respectifs pour l'ensemble des athlètes inscrits lors de l'inscription au bureau d'accréditation OU par virement Interac ou en ligne à Club de Ski Acrobatique Le Relais du Lac Beauport. **\*Notez que ces frais sont non-remboursables.**
3. Aucun dépôt ne sera demandé pour les dossards. L'ensemble des dossards seront remis à chaque entraîneur des Clubs pour tous leurs athlètes le vendredi de l'entraînement. Le dossard remis sera la responsabilité de chaque athlète à chaque jour de compétition et fera foi de billet de remontée. Des billets de remontées seront aussi remis aux entraîneurs dans un ratio raisonnable selon le nombre d'athlètes inscrits. Les dossards **DEVRONT** être remis après la 2ième descente en bas de la piste.

## **ACCRÉDITATION :**

**1. Le bureau d'accréditation** sera situé au :

(Centre Acrobatx Yves Laroche)  
1084 «C», boulevard du Lac  
Lac-Beauport (Québec)  
G3B 0X5

**2.** Il ouvrira ses portes selon **l'horaire** suivant :

- Vendredi 21 janvier de 8h30 à 10h00;
- Samedi 22 janvier de 8h00 à 10h00;
- Dimanche 23 janvier de 8h00 à 10h00.
- En tout temps, un numéro de téléphone sera affiché sur la porte du bureau d'AcrobatX pour toute info ou urgence.

## **RESPONSABILITÉS :**

1. Tous les athlètes, les officiels et les autres membres affiliés qui participeront à l'événement le font à leurs propres risques.
2. Le comité organisateur, les commanditaires et le Centre de ski Le Relais Lac-Beauport ne seront pas tenus responsable des risques, dangers, hasards ainsi que la possibilité de blessures personnelles, de décès, de dommages de propriété ou pertes qui peuvent découler de cet événement aux athlètes, aux officiels et autres personnes reliées.
3. Tous les compétiteurs devront porter leur dossard respectif pendant les entraînements officiels, durant la course ainsi que pendant la remise des médailles. Ils doivent respecter les règlements de Ski acro Québec, de Freestyle Canada et ceux de la station de ski et faire preuve de respect en tout temps.
4. Tous les compétiteurs doivent détenir leur propre assurance médicale. Le comité organisateur, les commanditaires et le Centre de ski Le Relais Lac-Beauport se désistent de toute réclamation et se libèrent de toute responsabilité et indemnisation.
5. Tous les athlètes, les officiels et tous les autres membres de la région qui assistent ou participent à l'événement doivent être membre en règle de Freestyle Canada (FC). Le comité organisateur, FC, Ski Acro Québec, Le Club de ski acrobatique Le Relais Lac Beauport et l'Association Canadienne du Ski ne se tiennent pas responsable des accidents, dommages ou pertes d'équipement et biens et/ou réclamation provenant d'une tierce partie pendant la tenue de l'événement. Tous les participants sont priés de protéger et de sécuriser tous leurs effets personnels en tout temps.

## PROTOCOLE COVID

Toutes personnes ayant des symptômes liés à la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne déclarée positive à la COVID-19 ne doivent pas se présenter sur le site. Vous devez rester chez vous et informer le comité organisateur le plus rapidement possible.

Cette consigne s'applique aux athlètes, aux entraîneurs, aux bénévoles, aux juges, aux officiels et aux parents accompagnateurs. Nous vous rappelons que le protocole COVID est sujet à changements en tout temps en raison de l'évolution de la situation épidémiologique.

Secteurs d'activités	Plan d'action afin de limiter les risques de propagation de la COVID
Athlètes et entraîneurs	<p>Tous les athlètes et les entraîneurs devront compléter un questionnaire de santé et d'auto-déclaration des symptômes à tous les jours de la compétition y compris la journée de l'entraînement (le vendredi) et avant d'arriver sur le lieu de l'événement. C'est la responsabilité de tous et chacun de compléter le formulaire avant de se rendre sur le site de compétition.</p> <p>Via le lien suivant <a href="https://forms.gle/v2LAJa1mLeAcYHvnZ">https://forms.gle/v2LAJa1mLeAcYHvnZ</a></p> <p>Une distance de 2 mètres devra être conservée entre les athlètes dans les aires de départ et d'arrivée du site de compétition. Des clôtures de contrôle et des indications seront installés afin d'aider à respecter cette directive.</p> <p>Un maximum de 5 athlètes et leurs entraîneurs seront admis au plateau de départ en même temps.</p> <p>Un deuxième plateau, installé plus haut dans la piste, sera géré par un assistant au départ, pour les athlètes en attente de leur accès à la compétition.</p> <p>Les athlètes et les entraîneurs devront quitter le site de la compétition lorsque leur période d'entraînement ou de compétition sera terminée.</p> <p>Par mesure d'extrême prudence, tout athlète ayant 1 symptôme s'apparentant à la COVID devra <b>OBLIGATOIREMENT</b> porter un masque de procédure à <b>l'EXTÉRIEUR et à l'INTÉRIEUR</b>. Ce masque pourra être enlevé lors de sa descente d'entraînement ou de compétition.</p> <p><b>L'athlète ayant des symptômes ne pourra pas accéder à l'environnement contrôlé à moins d'avoir passé un TEST RAPIDE au résultat négatif. Sa participation devra être approuvée par la personne responsable COVID du comité organisateur. L'athlète sera responsable de fournir son propre test rapide qui devra être effectué sur place devant le responsable COVID.</b></p>
Remise des médailles	<p>La remise des médailles se fera à l'extérieur, sans contact et sans rassemblement.</p> <p>Seuls les parents des athlètes qui auront remporté leur catégorie pourront y assister ainsi que leurs entraîneurs.</p> <p>L'athlète devra porter le couvre-visage en tout temps à l'exception du moment où il sera seul sur le podium pour les photos individuelles.</p> <p>L'athlète placera lui-même sa médaille autour de son cou.</p>

<p><b>Spectateurs, accompagnateur, et circulation</b></p>	<p>Un seul parent par athlète participant pourra assister à la compétition dans la zone réservée aux accompagnateurs.</p> <p>Ce parent devra être pleinement vacciné et présenter sa preuve vaccinale et une pièce d'identité à la tente réservée à l'accréditation. Un bracelet de couleur lui sera remis.</p> <p>Nous demandons aux parents accompagnateurs d'accéder à la zone réservée un peu avant la descente de leur enfant et de quitter immédiatement la zone lorsque l'athlète aura terminé sa descente. Cette personne devra se tenir à une distance de 2 mètres des autres accompagnateurs.</p> <p>Le nombre maximal de parents qui pourront être présents en même temps dans la zone réservée est de 20. Un bénévole s'assurera du bon déroulement.</p> <p>Le port du masque sera obligatoire dans la zone réservée aux parents et une distance de 2 mètres entre chaque individu devra être respectée.</p> <p>Aucun spectateur extérieur ne sera permis sur place. Aucun skieur ne pourra s'arrêter en bordure de la zone de compétition pour regarder une descente. Un bénévole s'assurera de faire circuler les curieux.</p>
<p><b>Bénévoles et officiels</b></p>	<p>Tous les officiels et les bénévoles devront compléter un questionnaire de santé et d'auto-déclaration des symptômes à tous les jours de la compétition et avant d'arriver sur le lieu de l'événement. Via le lien suivant et ce la journée de l'entraînement (vendredi) aussi. C'est la responsabilité de tous et chacun de compléter son formulaire avant de se présenter sur le site de compétition.</p> <p><a href="https://forms.gle/v2LAJa1mLeAcYHvn7">https://forms.gle/v2LAJa1mLeAcYHvn7</a></p> <p>Afin de pouvoir accéder à l'environnement contrôlée, tous les officiels, les entraîneurs et les bénévoles devront être adéquatement vaccinés et devront montrer leur passeport vaccinal ainsi qu'une pièce d'identité. Un bracelet de couleur leur sera émis pour en faciliter l'accès pour les deux jours de l'événement.</p> <p>Le port du masque de procédure sera <b>OBLIGATOIRE</b> en tout temps dans les espaces <b>INTÉRIEURS</b>.</p> <p>Le port du masque de procédure sera <b>RECOMMANDÉ</b> dans les espaces <b>EXTÉRIEURS</b> en tout temps, particulièrement lorsque la distanciation physique de 2 mètres ne sera pas possible.</p> <p>Pour les officiels travaillant dans les différentes tentes, les masques de procédures devront être remplacés aux 4 heures maximum.</p> <p>Il sera interdit aux officiels de manger à l'intérieur des abris.</p> <p>En cas de symptômes, les officiels, les entraîneurs et les bénévoles devront s'abstenir de se présenter sur le site et faire un test rapide à leur domicile. Advenant un test positif, ils devront informés le comité organisateur.</p>



## COMITÉ ORGANISATEUR :

### Membres du CA

Pour communiquer avec le Club :

- [info@clubskiacrobatiquelerelais.com](mailto:info@clubskiacrobatiquelerelais.com);
- [inscription@clubskiacrobatiquelerelais.com](mailto:inscription@clubskiacrobatiquelerelais.com).

Membres du CA :

- Éric Beauregard, président – [presidence@clubskiacrobatiquelerelais.com](mailto:presidence@clubskiacrobatiquelerelais.com);
- Ralph Koehler, vice-président;
- Caroline Boudreau, secrétaire;
- Claude Catin Girard, trésorière, gestion des habits du club – [admin@clubskiacrobatiquelerelais.com](mailto:admin@clubskiacrobatiquelerelais.com);
- Mélanie Lapointe, directeur plateaux et équipements;
- Denis Laroche, directeur des compétitions;
- Jean-Marc Desbiens, directeur communications;
- Alexandra Gauthier-Alain, directrice relations internes – [benevolat@clubskiacrobatiquelerelais.com](mailto:benevolat@clubskiacrobatiquelerelais.com);
- Sébastien Bordeleau, directeur du marketing.
- Marie-Andrée Savard, responsable COVID

### OFFICIELS DE LA COURSE :

Chef de compétition : Denis LaRoche, [denis.laroche845@gmail.com](mailto:denis.laroche845@gmail.com)

Délégué technique : Lewis Levesque

Chef de piste bosses : Jean-Sébastien Montmigny

Juge en chef : Réal Robichaud

**Nous souhaitons bonne chance à tous les compétiteurs et compétitrices et beaucoup de plaisir lors de cette première compétition !**



## HORAIRE PRÉLIMINAIRE

Jour	Heure	Description	Lieu
<b>Vendredi 21 janvier</b>	8h30 – 10h00	Bureau de compétition	Chalet AcrobatX
	8h30 - 10h00	Inscription et remise des dossards	Chalet AcrobatX
	9h00 – 15h00	Accès aux remontées mécaniques	Le Poma lift
	8h30 - 9h45	Entretien de la piste	Le Petit Vallon #8c
	10h00-12h00	Entraînement bosses	
	12h00 – 13h00	Dîner	Chalet principal
	12h00-12h45	Entretien de la piste	Le Petit Vallon #8c
	13h00-15h00	Entraînement bosses	
	15h30	Réunion des chefs d'équipes	Chalet AcrobatX
<b>Samedi 22 janvier</b>	8h00-10h00	Bureau de compétition	Chalet AcrobatX
	8h30	Accès aux remontées mécaniques	Le Poma Lift
	8h40-8h50	Inspection du parcours-entraîneurs	Le Petit Vallon #8c
	8h50-9h30	Entraînement	
	9h30-9h40	Entretien de la piste	
	9h40-9h45	Ouvriers de piste	
	9h45-11h45	Descente #1 F/H	
	11h45-12h00	Entretien piste	
	12h00-12h30	Entraînement	
	12h30-12h45	Entretien piste	
	12h45-14h45	Descente #2 F/H	
	30 min après _____ compétition	Remise des médailles	Au bas de la piste

Voici le lien pour suivre les résultats :

<https://www.facebook.com/Ski-acrobatique-Le-Relais-194287963916009>

<b>Dimanche 23 janvier</b>	8h00-10h00	Bureau de compétition	Chalet AcrobatX
	8h30	Accès aux remontées mécaniques	Le Poma Lift
	8h40-8h50	Inspection du parcours-entraîneurs	Le Petit Vallon #8c
	8h50-9h30	Entraînement	
	9h30-9h40	Entretien de la piste	
	9h40-9h45	Ouvriers de piste	
	9h45-11h45	Descente #1 F/H	
	11h45-12h00	Entretien piste	
	12h00-12h30	Entraînement	
	12h30-12h45	Entretien piste	
	12h45-14h45	Descente #2 F/H	
	30 min après _____ compétition	Remise des médailles	

N.B. Cet horaire peut être ajusté jusqu'à la tenue de la première réunion des chefs d'équipe

